

La place de la théorie de la conversation au XVIIIe siècle

Strosetzki, Christoph

First published in:

Art de la lettre, art de la conversation à l'époque classique en France - actes du colloque de Wolfenbüttel, octobre 1991, S. 145 – 163, Paris 1995

Christoph STROSETZKI
Université de Münster

La place de la théorie de la conversation au XVIII^e siècle

Les renseignements que nous offre le xvii^e siècle sur la façon de bien faire la conversation sont innombrables. On les trouve en grande partie dans les ouvrages consacrés à l'éducation, dans les romans, dans les modèles de conversation aussi bien que dans les grammaires. A cette époque, la conversation est au centre des préoccupations rhétoriques¹. Dans la conversation enjouée, les interlocuteurs devaient se mettre mutuellement en valeur, se plaire l'un l'autre. Il convenait donc surtout de respecter les réactions de son interlocuteur. Il fallait se soumettre aux réactions de celui-ci et choisir par conséquent un sujet approprié. Au xvii^e siècle l'honnête homme est bien celui qui maîtrise la conversation enjouée. Il s'oriente vers des qualités comme la politesse ou bien l'aptitude à plaire. Il est à l'opposé du pédant qui représente celui qui est incapable de s'entretenir dans une conversation. Nous pouvons donc nous demander si, au xviii^e siècle, la conversation avait la même valeur. Le néoclassicisme ainsi que l'admiration portée au siècle de Louis XIV pourrait nous le faire penser. Mais n'oublions pas que le *Siècle des Lumières* se tourne vers la raison, mettant ainsi l'accent sur de nouvelles priorités.

Bien sûr cet exposé ne pourra apporter que quelques traits de lumière où nous tenterons d'éclaircir le problème dans sa complexité. Il serait

1. Cf. Christoph Strosetzki, *Rhétorique de la conversation. Sa dimension littéraire et linguistique dans la société française du xvii^e siècle*, Paris 1987² (traduit en français par Sabine Seubert).

souhaitable d'avoir un corpus de textes plus important qui nous permettrait de donner des renseignements plus précis sur l'importance relative de nos données ainsi que sur les différences régionales et sociales. Nous ne pouvons donc tenir compte que de façon sommaire des données simultanées ou de la diversité de leurs évolutions.

Quelques changements importants dans les paradigmes témoignent d'une évolution dans l'appréciation de la conversation. De toute évidence, nous remarquons une diminution des traités sur l'honnêteté associée à une augmentation du nombre des traités fondés sur la religion et sur la morale. Nous prenons comme point de départ donc des discours, des articles, des traités et des ouvrages rhétoriques. Nous nous poserons tout d'abord la question de savoir comment on estimait la conversation, quelle importance elle avait dans l'éducation, sa concordance avec des modèles tels que l'honnête homme, le pédant, le savant, le citoyen et le philosophe. Nous décrirons ensuite le rôle de la femme comme paradigme de l'art de plaire et de l'aptitude à la politesse. Nous exposerons enfin les changements survenus dans l'estimation de la rhétorique durant la période révolutionnaire.

I. La conversation. Estimation et classification

On subordonne, de façon systématique, la conversation à la communication, qui, selon la tradition antique, était perçue comme un élément suscitant les rapports sociaux. La communication est conçue comme une « communication des idées »². L'Abbé Batteux, dans ses *Principes de littérature*, fait dépendre l'art de l'orateur et de l'historien, art sur lequel repose la poésie, du besoin de communiquer à autrui ses pensées et ses sentiments³. R. de Bury, dans son *Essai historique et moral sur l'édu-*

2. Cf. p. ex. : Et. Calvel, *Encyclopédie littéraire*, tome 1, Paris 1772, p. 1s.

Discours préliminaire : « Comme la communication des idées étoit la base fondamentale sur laquelle ils devoient élever l'édifice de la société, ils durent se proposer nécessairement d'établir des signes propres à rendre sensibles la communication de ces mêmes idées, et à en assurer l'éternelle correspondance ».

3. « Le besoin qu'avoient les hommes de se communiquer leurs pensées et leurs sentiments, les fit Orateurs et Historiens, dès qu'ils sûrent faire usage de la parole. L'expérience, le temps, le goût ajoutèrent à leurs discours, de nouveaux degrés de perfection. » [...] « De-là vinrent les périodes arondies, les antithèses concertées, les portraits frappés, les allegories soutenues, de-là le choix des mots, l'arrangement des phrases, la progression simétrique de l'harmonie. Ce fut l'Art qui servit alors de modele à la nature ». Abbé Batteux, *Principes de la littérature*, tome 1, Paris 1774, 5^e éd., Z 10693 (Sigle de la Bibliothèque Nationale de Paris), p. 67.

cation française désigne la communication par le terme de « le parler ». Pour donner à la conversation une place qui lui soit propre il fait la distinction entre d'une part « sermons » et « éloquence de barreau », et d'autre part les « conversations familières, les conférences, les propos de table et d'amusement ». Toutefois, pour lui, la rhétorique, qui s'occupe des choses et du mot qui les désigne est compétente dans les deux domaines⁴.

Dans son *Essai sur les bienséances oratoires*, l'Abbé Mallet trace de façon plus précise les limites de la conversation en distinguant « l'éloquence privée » d'autres formes orales telles que l'éloquence publique, politique, militaire, académique, l'éloquence du barreau ou de la chaire. Il souligne l'importance du fait que l'« éloquence privée » nécessite autant de maîtrise de l'art, même si cela se voit moins, que la rhétorique publique⁵. Donc, selon lui, il cite ici Fleury, les « bienséances oratoires » de l'« éloquence privée » seraient nécessaires « dans les affaires ordinaires, dans la conversation, et dans le genre épistolaire, qu'elles s'étendent encore au genre polémique, aux éloges et à la plaisanterie⁶. Il semble tout particulièrement songer à l'habileté rhétorique dans la négociation. Cette habileté viendrait en aide à un négociant modeste et parlant avec précaution et conduirait son entreprise au succès⁷. Dans ce cas, c'est un esprit conciliant qui est opportun. Des manières autoritaires, une

4. « Ce que les Rhéteurs enseignent, quand ils parlent des choses et des expressions, regarde l'une aussi-bien que l'autre », Richard de Bury, *Essai historique et morale sur l'éducation française*, Paris 1777, p. 93.

5. Cf. Abbé Mallet, *Essai sur les bienséances oratoires*, Amsterdam, Leipzig 1753, 1aa X 18746 (Sigle de la Bibliothèque Nationale de Paris), 2 vol., p. 128 :

« J'entends par éloquence privée celle où l'art paroît avoir beaucoup moins de part que la nature, quoiqu'il n'y néglige ni ses avantages ni ses ressources. Seulement il les déploie moins ouvertement, ou s'il m'est permis de m'exprimer de la sorte, il les affiche moins que dans l'éloquence publique ».

6. Cf. *ibid.*, p. 130.

7. « La même affaire a plusieurs faces, saisissez-la, ou présentez-la par un certain côté, le succès en est infaillible ; prenez une autre route, vous vous égarez sans retour. Il est donc indispensable, en fait d'affaires, non-seulement d'en connoître le fond, d'en examiner les divers aspects, mais encore d'étudier les différentes dispositions des esprits et de les ménager. » *Ibid.*, p. 131. « Ils veulent tout avoir d'autorité, et pour ainsi dire, de vive force ; mais tout périt entre leurs mains, et s'ils ont quelque secret, c'est de répandre la confusion, de multiplier les obstacles, d'indisposer les esprits, et de les mettre en garde contre eux. On cède à la persuasion, mais on ne se cabre contre l'autorité qui n'est qu'impérieuse : l'amour propre veut être flatté, du moins ménagé, il s'indigne de se voir écrasé ». *Ibid.*, p. 131s.

réplique impolie ainsi que la polémique sont à éviter puisque un comportement tel ne ferait que blesser l'amour-propre du partenaire. Les règles conçues autrefois pour le courtisan sont transposées maintenant dans le domaine de la négociation des affaires et peuvent être utilisées dans un but commercial.

Alors que dans les traités du XVII^e siècle, l'on désirait, en tout premier lieu, par l'intermédiaire de la conversation que l'interlocuteur ressent un certain contentement, l'on s'attache maintenant surtout au contenu de ce que l'on dit. L'on pense moins à la personne et plus à la teneur du propos. Ainsi l'Abbé du Preaux conseille d'éviter les écueils et les erreurs de la conversation, non pas pour que son interlocuteur se sente à son aise, mais « pour retirer du fruit de la conversation »⁸. Tout comme l'Abbé Du Reaux, M. de la Chapelle, censeur Royal et membre de l'Académie de Lyon et de Rouen, ainsi que la Société Royale de Londres tient compte, dans son livre *L'Art de communiquer ses idées* des nouvelles idées qui apparaissent comme étant le résultat d'une conversation :

On ne sauroit croire ce qu'il résulte du commerce avec les autres hommes. Du sein des discussions, du choc des opinions et de l'émulation, des charmes de la conversation prennent naissance les productions les plus inattendues. Je les comparerois volontiers à ces mélanges chimiques dont la fermentation ne manque jamais de produire de nouveaux êtres.⁹

Maintenant même l'Hôtel de Rambouillet apparaît comme transfiguré. Non seulement il est l'école du bon goût, du beau langage et de la sensibilité, mais aussi le lieu idéal de la discussion de contenu substantiel : « Là on disputoit sans aigreur, on dissertoit sans ennui, on décidoit sans pédantisme »¹⁰.

Tout comme dans le jugement sur la conversation, cette position nouvelle à l'avantage du contenu s'exprime aussi dans la caractérisation générale de la rhétorique. Ainsi l'intérêt porté au contenu conduit-il au mépris conscient de l'ornement rhétorique. Selon l'abbé Batteux, ce qui vaut en

8. Abbé Du Preaux, *Le Chrétien parfait honnête homme, ou l'art d'allier la piété avec la politesse, et les autres devoirs de la vie civile*, Paris 1750, vol. 2, p. 299.

9. M. de la Chapelle, censeur Royal, membre des Académies de Lyon, Rouen, et de la Société Royale de Londres, *L'Art de communiquer ses idées, enrichi de notes historiques et philosophiques*, Londres, Paris 1763, 3^e éd., p. 193s.

10. Ferlet (docteur et agrégé de l'Université de Paris, Prof. Université de Nancy), *Discours sur le bien et le mal que le commerce des femmes a fait à la littérature*, Nancy 1772, p. 33.

matière d'architecture vaut également en matière de rhétorique : « Tout ce qui n'y est que pour l'ornement, est vicieux. La raison est que ce n'est pas un amusement qu'on leur demande, mais un service »¹¹. Et même lorsqu'il est question, dans le genre épideictique de la rhétorique, de fêter les héros, l'ornement rhétorique doit se soumettre à un contrôle sévère et se mettre au service de l'utilitarisme¹². Cet utilitarisme est bien le postulat le plus important d'un nouveau type de rhétorique dans la France post-révolutionnaire. A.H. Dampmartin le qualifie d'« éloquence d'administration ». Il ne s'empreint pas d'une conversation tournée vers les réactions de l'interlocuteur mais d'une discussion orientée vers un contenu :

... Pris, les états particuliers, les assemblés provinciaux, devinrent autant de champs nouveaux dans lesquels ont été discutés avec force, avec clarté, les revenus du royaume, ses besoins, ses ressources, les moyens de protéger l'agriculture, de rendre le commerce florissant, de soutenir le crédit. Cette arène, dont nous ne voyons aucune trace chez les anciens, ouverte par la raison pour l'humanité, où le talent n'obtenait de couronne, que lorsqu'il se rendait utile.¹³

L'utilité des contenus d'une discussion, qui dans cet exemple s'applique au bien-être public, peut aussi être mise au service de l'individu. Si la conversation ne répond pas au critère de l'utilité, il faut la refuser. Car il est préférable de se taire plutôt que d'énoncer des propos inutiles et vides de sens. C'est du moins ce que M^{me} de Lambert conseille à sa fille. Pour elle, en effet, le vrai bonheur se trouve dans la paix de l'âme, dans l'accomplissement de son devoir et dans l'exercice de la raison. En ce sens la solitude lui semble fort utile : « Faites usage de la solitude : rien n'est plus utile, ni plus nécessaire pour affaiblir l'impression que font sur nous les objets sensibles »¹⁴.

Tout comme M^{me} de Lambert, l'abbé du Preaux propose comme solution raisonnable de préférer le silence à la parole. Dans son ouvrage paru en 1750, qui comprend deux tomes, et qui s'intitule *Le Chrétien parfait honnête homme* il met d'abord en doute la valeur de la conver-

11. Abbé Batteux, *Principes de la littérature*, tome 1, p. 68.

12. « Il leur est permis de s'élever de quelques degrés, et détalier toutes leurs richesses sans cependant s'écarter trop de leur fin originaire, qui est le besoin et l'usage. On leur demande le beau dans ces occasions, mais un beau, qui soit d'une utilité réelle ». *Ibid.*, p. 69.

13. A. H. Dampmartin, *Essai de littérature à l'usage des dames*, vol. 1, Amsterdam 1794, p. 75.

14. M^{me} de Lambert, *Avis d'une mère à sa fille*, Paris 1828, p. 56.

sation quand celle-ci est faite de médisances, de calomnies et de mensonges. A ses yeux, elle peut être réhabilitée par la thèse : « Enfin n'est-ce pas par le moyen de la conversation, et par l'usage de la parole que mille bons projets réussissent »¹⁵. Le contenu de la conversation doit donc être efficace. A ce postulat l'abbé Du Preaux ajoute les règles traditionnelles qui consistent à fuir la médisance, l'emportement, la tristesse et l'impolitesse. Le second tome de l'ouvrage se consacre, en détails, à la prière, la piété et les sacrements.

Nous voyons donc, au sein de la théorie de la communication, la conversation trouver un emplacement systématique. La conversation n'est plus, en premier lieu pragmatique, mais est définie de façon sémantique, selon son contenu. Caractérisée d'abord par son objet elle comprend discussion et dispute, dans le domaine administratif, elle est au service du débat politique, elle assujettit l'amusement, ou l'ornement à l'intention utilitaire et trouve sa légitimation dans son efficacité. Si ce critère dominant vient à manquer, il faut sacrifier la communication et lui préférer le silence et la solitude.

II. La conversation dans le contexte du savoir et de l'éducation

Que devient la conversation dans les traités d'éducation au XVIII^e siècle ? Dans certains cas, l'on reprend purement et simplement certains éléments de textes datant du siècle passé. *Les Elémens de l'éducation* (1743) en sont un exemple. L'esprit de société est défini dans ce texte comme la faculté de « donner occasion à ceux avec lesquels nous conversons, d'être satisfaits, d'eux-mêmes »¹⁶. La discrétion est présentée comme « l'art de ne rien dire qu'à propos »¹⁷. Elle est illustrée par rapport à « complaisance », « flatterie » et « louanges ».

Il est très rare que des éléments de la théorie de la conversation, empruntés au siècle précédent fassent défaut dans les traités éducatifs. Toutefois ils ne sont plus des thèmes centraux. Ils ont perdu à la fois en ampleur et en signification. Tandis qu'au XVII^e siècle, *La Science du monde* déterminait essentiellement le comportement individuel du cour-

15. Abbé Du Preaux, *Le Chrétien parfait honnête homme*, vol. 1, p. 271.

16. René de Bonneval, *Les Elémens de l'éducation*, Paris 1743, R 23084 (Sigle de la Bibliothèque Nationale de Paris), p. 57.

17. *Ibid.*, p. 71.

tisan, en 1729, le Jésuite Duchesne dans son ouvrage, qui comprend trois tomes et s'intitule : *La Science de la jeune noblesse* considère pareillement les « maximes de la sagesse », « l'art méthodique du blason », la géographie, l'histoire qu'il fait remonter à l'histoire romaine, l'histoire de France, la versification française, l'arithmétique, la chronologie historique, l'histoire ecclésiastique, la science des « fortifications » ainsi que la généalogie des « maisons de France »¹⁸. Font entièrement défaut les chapitres traitant du comportement dans la conversation.

C'est justement dans l'éducation de la noblesse que l'on accorde une plus grande attention au contenu objectif d'une conversation au détriment de normes du comportement courtois. Citons l'exemple de Baudouin, Chanoine de Laval et son œuvre *De l'éducation d'un jeune seigneur* (1728). Il traite en détails d'éducation, de religion, de l'Eglise, de lecture de la Bible, de catéchisme, de poésie, de l'histoire latine et grecque, de médailles, de généalogie, de métaphysique, de logique, de physique, médecine, chimie, morale, de droit, d'arts mécaniques, de musique, de la danse, des jeux de cartes et de comédie. La rhétorique et l'art de la flatterie ne sont que deux points parmi tant d'autres. Baudouin explique le fait que la rhétorique ne vient que très tard dans son ouvrage et qu'elle n'y est traitée que succinctement en affirmant qu'elle doit se soumettre aux idées : « La parole n'est, de sa nature, instituée que pour mettre nos pensées au jour et les communiquer aux autres »¹⁹. Nous trouvons dans la seconde moitié du siècle de nombreux exemples allant dans le sens de cet argument²⁰.

Ce que le Jésuite Buffier expose dans son *Cours des sciences sur les principes nouveaux et simples* (1732), ce n'est pas l'enseignement de modes du comportement de tous les jours, mais celui des sciences objectives. Ce n'est qu'au bout de 1100 pages dans lesquelles il expose les différents arts et les préjugés qui y sont attachés qu'il en arrive au chapitre « Traité de la société civile », où il consent en un petit peu

18. Cf. P.J.B. Duchesne (S.J.), *La Science de la jeune noblesse*, 2 vol., Paris 1729.

19. Baudouin, Chanoine de Laval, *De l'éducation d'un jeune seigneur*, Paris 1728, R 24434 (Sigle de la Bibliothèque Nationale de Paris), p. 208.

20. Cf. Richard de Bury, *Essai historique et morale sur l'éducation française*, Paris 1777 (507 p.). Il parle de géographie, d'histoire, de physique, de logique, de métaphysique, de philosophie, de caractères, des mœurs, des langues et de la noblesse. Il traite aussi d'une manière traditionnelle de la conversation, en lui concédant peu de place.

plus de vingt pages à parler de la conversation, argumentant alors contre la contradiction, la moquerie, le bavardage, s'intéressant aux réactions de l'auditeur, critiquant la « conversation incommode » tout comme les manières hautaines, les manières piquantes, bizarres, chagrines, distraites, précieuses et pédantesques²¹.

Et même dans les exposés au titre prometteur *L'Art de communiquer ses idées* (1763), l'auteur, M. de la Chapelle, qui était Censeur Royal et membre des Académies de Lyon, Rouen, et de la Société Royale de Londres n'accorde pas à la conversation une place primordiale. Il traite de la conversation dans le chapitre intitulé « politesse » et avant de se pencher sur la religion. La conversation vient après d'autres problèmes. La place qui lui est consacrée est infime par rapport aux amples développements que suscitent des thèmes comme la langue vernaculaire, la langue scientifique, la théorie de l'histoire, les mathématiques et la logique²². Les différents domaines scientifiques sont présentés et des instructions sont ajoutées indiquant comment les utiliser, les assimiler et les enseigner conformément aux règles de la pédagogie.

Il est possible que ce soit l'esprit du XVIII^e siècle qui, largement déterminé par le culte de la raison, ait contribué à ce que l'éducation se tourne moins vers des normes soit éthiques, soit dictées par la pragmatique du comportement que vers le contenu objectif de la parole. Le mode de comportement de telle personnalité princière prise individuellement ou bien de tel ou tel noble vivant à la Cour n'est plus dans le champ des préoccupations actuelles. Peut-être est-ce à cause du fait que les traités se tournent de moins en moins vers une éducation princière individuelle dont le but était aussi l'éducation du courtisan, mais de plus en plus vers un public plus large pour qui l'éducation collective était déjà d'usage. C'est parce que les traités d'éducation cherchent à toucher aussi le lecteur qui se situe en dehors du cercle restreint des courtisans, que se déprécie l'enseignement de la conversation qui était alors devenu surtout à la Cour un art professionnel. Souvent est évoquée, dans les traités du XVIII^e siècle, la concurrence qui existait entre l'enseignement public et l'enseignement privé.

21. Cf. Buffier (S.J.), *Cours des sciences sur les principes nouveaux et simples... (dans l'usage ordinaire de la vie)*, Paris 1732, p. 1102-1127.

22. Cf. M. de la Chapelle, *L'Art de communiquer ses idées, enrichi de notes historiques et philosophiques*.

Donnons-en comme exemple Baudouin qui, dès 1728 aborde le problème de l'« éducation particulière » de la noblesse²³. C'est Aubert qui, après la Révolution, met fin au débat en le résumant ainsi :

Parmi les moralistes anciens et modernes qui ont débattu cette intéressante question, laquelle de l'éducation particulière, ou de l'éducation publique est préférable, tous ont présenté de fortes raisons en faveur des deux partis ; mais aucun, je crois, n'a senti jusqu'à présent la nécessité de leur réunion ; aucun n'a vu que l'enfant, ne pouvant acquérir les habitudes sociales, ni l'expérience des hommes, et des inconvénients inséparables de leur aggrégation ; et d'un autre côté, que l'enfant séparé presque en naissance de ses parents, et jeté au milieu de ses semblables, sans ressources en lui-même contre leurs discours et leurs exemples, ne pouvant manquer d'être bientôt corrompu, la nature avait voulu que l'éducation appropriât à la fois l'enfant à la société et à la famille.²⁴

Nous avons donc pu remarquer que les traités sur l'éducation empruntent, certes, quelques éléments isolés à l'enseignement traditionnel de la conversation au XVII^e siècle, mais que ces éléments deviennent marginaux par rapport aux nombreuses disciplines scientifiques définies selon leur contenu. Par conséquent l'éducation ne s'effectue plus directement par l'exemple du comportement, mais indirectement à l'intermédiaire de contenus scientifiques. Puisque l'instruction privée du Prince se voit complétée par l'instruction publique des différentes classes sociales, il faut bien tenir compte des disciplines scientifiques revendiquées par celles-ci. Tout comme nous pouvons remarquer dans nos observations sur la conversation une évolution allant de la pragmatique à la sémantique, nous remarquons dans la littérature éducative un changement. L'on se détourne des normes éthiques, voire sociales, du comportement pour se concentrer sur un savoir objectif.

III. *L'honnête homme vis-à-vis du pédant, du savant et du citoyen*

L'honnête homme était au XVII^e siècle le prototype de l'interlocuteur idéal dans une conversation. L'attribut d'honnêteté qui le caractérisait n'était en général pas le fait d'une vertu morale, mais dépendait de la maîtrise de formes sociales superficielles. Comme nous l'avons déjà évoqué au début de cette contribution, il a été constaté au XVIII^e siècle un retour à une dimension initiale morale. Ici, nous pouvons citer M^{me} de

23. Baudouin, *De l'éducation d'un jeune seigneur*, Paris 1728.

24. F.J.P., Aubert, *Etudes sur l'éducation*, Paris 1792, p. 22s.

Lambert comme exemple. Ainsi affirme-t-elle vers le milieu du siècle : « L'honnêteté qui est une imitation de la charité, est aussi une des vertus de la société : elle vous met au-dessus des autres quand vous l'avez à un degré plus éminent »²⁵. Penser aux autres lui semble être le premier commandement d'une « vie civile »²⁶. Il devient évident, à la lecture des *Règles pour travailler utilement à l'éducation chrétienne des enfants* (1726) où l'esprit religieux est fort prononcé, et où on met en garde contre les dangers de la danse que l'apprentissage d'une vie en société fondée sur les strictes lois de la morale n'a rien à voir avec la mondanité. Tout au contraire, ces règles enseignent aux filles « la manière de vivre avec le prochain, sans les produire dans les compagnies des mondains »²⁷. Ainsi l'honnête femme, perçue dans une perspective morale, est incompatible avec la sociabilité de l'honnête homme mondain.

Cette conception nouvelle de l'honnête homme a-t-elle des conséquences sur son antithèse traditionnelle, le pédant qui se distinguait par sa particulière maladresse à faire la conversation ? Tout comme avant, on le rejette. Toutefois, ce sont moins ses erreurs mondaines qui en sont la cause que le fait qu'il est à l'opposé du nouveau type idéal, modèle auquel il faut s'identifier. Maintenant, le pédant fait figure d'individu nuisible « à l'avancement des Sciences et à l'élévation du génie »²⁸. On ne le refuse pas parce qu'il possède trop de connaissances dans sa matière et pas suffisamment en d'autres domaines, mais parce qu'il porte un jugement sur des choses auxquelles il ne comprend rien. Par la même occasion, on lui reproche, traditionnellement, outre son demi-savoir, sa cupidité et sa jalousie à l'égard de la gloire de « plus illustres savants ». Autrefois c'était l'honnête homme qui devait éviter le contact du pédant, maintenant c'est à l'« esprit le plus vif, le plus pénétrant, le plus juste », d'être sur ses gardes s'il ne veut s'engourdir à la conversation d'un pédant qui, par trop d'érudition, manque de « sens commun ».

25. M^{me} de Lambert, « Avis d'une mère à son fils et à sa fille », dans : *Œuvres*, vol. 2, Paris 1748, p. 183s.

26. *Ibid.*, p. 178s.

27. A. Paccori, *Règles pour travailler utilement à l'éducation chrétienne des enfants*, Paris 1726, D 46716 (Sigle de la Bibliothèque Nationale de Paris), p. 200.

28. Jean Baptiste de Boyer, Marquis d'Argens, *Critique du siècle ou lettres sur divers sujets par l'auteur des 'Lettres Juives'*, nouvelle éd. La Haye 1755, R 19050 (Sigle de la Bibliothèque Nationale de Paris), vol. 1, p. 143.

Il est certain que plus un pédant a de ces connaissances indigestes et confuses, que ses semblables appellent érudition, et plus il est dangereux et ennuyeux. Il est dangereux parce qu'il est à craindre que ceux qui n'approfondissent pas assez les choses, et qui se livrent trop aisément à leurs premières idées, ne prennent pour une science véritable, l'horrible chaos qui s'est formé dans la tête du pédant.²⁹

Ainsi ce que l'on reproche au pédant, c'est bien moins son manque de capacité à faire la conversation que les insuffisances de son esprit³⁰. Par conséquent, ce sont les « véritables savans » et le « grand génie »³¹ qui sont à l'antipode du pédant. Cette tendance semble, dans le courant du siècle, avoir tellement progressé qu'Aubert, après la Révolution se voit contraint d'opposer au savant tourné vers la Science, un citoyen qui, de nouveau, tournerait ses regards vers la société³².

L'évolution de l'honnêteté qui dans le cadre de la morale chrétienne tend à devenir imitation de la charité prouve que l'on s'éloigne du type de l'honnête homme conçu selon la conversation mondaine. Le pédant qui ne peut plus être à l'opposé de cette nouvelle conception de l'honnête homme se définit maintenant par opposition au savant et au génie. Il ne fait plus dans la conversation des honnêtes gens, figure de trouble-fête, mais gêne, par son demi-savoir le cours des pensées du génie et du savant.

IV. La femme, le savant et l'orateur

Ce furent les femmes qui, au XVIII^e siècle, grâce à leurs salons, firent l'importance de la culture de la conversation. L'honnête homme se devait, par la conversation de s'appliquer à suivre les femmes dans la politesse et la faculté de plaire. Nous pouvons donc nous demander si, au XVIII^e siècle, la femme a pu conserver son rôle de modèle et si on a pu lui conférer la même valeur étant donné que les conditions avaient changé.

Ce fait est contesté du moins par Bernardin de Saint-Pierre qui se

29. *Ibid.*, p. 151s.

30. Cf. *ibid.*, p. 153.

31. « Les véritables savans se louent entr'eux beaucoup moins que les pédans, parce que l'érudition qui rend les bon esprits plus discrets et plus modestes, produit un autre effet sur les pedans, et augmente leur orgueil. La marque la plus essentielle d'un grand génie, c'est de ne point s'en orgueillir d'un grand savoir ». *Ibid.*, p. 153s.

32. « Former des citoyens, des hommes bons et vertueux est le premier devoir de la société. Former des savants ne regarde que ceux qui ont besoin et envie de l'être ». F.J.P. Aubert, *Etudes sur l'éducation*, p. 104.

demande : « Comment l'Éducation des Femmes pourrait contribuer à rendre les Hommes meilleurs ? » (1777)³³. Juste avant lui, Ferlet, qui était Docteur, Agrégé de l'Université de Nancy avait déjà amplement répondu à la question dans son *Discours sur le bien et le mal que le commerce des femmes a fait à la littérature* (1772). Certes ce discours est bien dans la tradition de la dispute rhétorique scolaire, mais il comporte toutefois maints arguments révélateurs.

Sont énumérées d'abord les nombreuses qualités de la femme. Dans le sens de l'« esprit de finesse » pascalien, elle est en mesure, sans longs et pesants enchaînements de méditations, de concevoir la vérité de façon intuitive. Puisque ce sont les femmes qui sont au centre des rapports sociaux, c'est grâce à elles que, par l'intermédiaire de la rhétorique, les idées sont exprimées taillées et polies telles des pierres précieuses³⁴. Toutefois — l'auteur ajoute une série d'arguments défavorables à la femme — les contacts sociaux et la conversation avec les femmes présentent des désavantages : ainsi elle changerait le goût au profit de la délicatesse et au détriment de l'énergie nécessaire à la réalisation de grands travaux :

Ainsi les savans que le desir de plaire aux femmes fait écrire avec plus d'éloquence et de netteté, perdent à applanir le chemin qu'ils ont parcouru, en tems précieux qu'ils auroient employé à faire de nouveaux pas. Au lieu de jeter plus de jour sur le petit nombre de vérités déjà connues, peut-être en auroient-ils découvert d'autres...³⁵

Veut-on plaire à la « bonne compagnie »³⁶, que l'on assiste avec assiduité aux cercles féminins, on perdra alors non seulement son temps mais aussi le fil de son propre travail. Ainsi la conversation avec les femmes selon Ferlet est-elle préjudiciable au génie pour qui la solitude est une nécessité³⁷.

33. Bernardin de Saint-Pierre, « Discours sur l'éducation des femmes sur la question : Comment l'Éducation des Femmes pourrait contribuer à rendre les Hommes meilleurs ? (1777) », in : *Œuvres*, vol. 12, Paris 1818 ; « Il n'y a point d'exemple d'une grande société améliorée par les femmes ; mais il y en a beaucoup d'hommes en particulier réformés par elles, de révolutions heureuses qu'elles ont occasionnées dans la constitution des lois, et de peuples entiers qu'elles ont préservés de leur ruine ». *Ibid.*, p. 132.

34. Cf. Ferlet, *Discours sur le bien et le mal que le commerce des femmes a fait à la littérature*, Nancy 1772, p. 38, 44.

35. *Ibid.*, p. 49.

36. *Ibid.*, p. 56.

37. « La solitude est nécessaire pour aggrandir l'âme, pour élaborer et perfectionner le génie ». *Ibid.*, p. 57.

Pour Ferlet il est particulièrement regrettable que la société féminine (ignorante) se contente d'un semblant de rhétorique. Parfois, il suffisait, disait-on, pour aider un livre à atteindre la notoriété de l'agrémenter d'un « vernis philosophique »³⁸ à la mode, tout comme l'on recouvre le métal ordinaire d'une couche d'argent.

De ce point de vue, les femmes ressemblent tout à fait au pédant du XVIII^e siècle, dont nous avons déjà parlé, ou bien encore aux honnêtes gens du XVII^e siècle. Au lieu de s'adonner entièrement à une matière, elles ont l'impression, nanties de connaissances superficielles, d'être universellement compétentes. Elles puisent dans de petits ouvrages telle ou telle information qu'elles n'assimilent pas. Ainsi peuvent-elles parler, dans une conversation, de tout avec assurance. Elles se rendent la chose facile lorsqu'elles se persuadent que le pédantisme commence là où leurs connaissances s'arrêtent.

De là ces entretiens où l'on voltige d'objets en objets, où l'on badine sur ce qu'il y a de plus frivole, où l'on traite profondément la nouvelle et la mode du moment, où l'on effleure légèrement la politique et la morale, où le persiflage fait faire la raison [...] où parler de sciences c'est en débiter les termes [...] où l'on souffre tout excepté le bon sens.³⁹

L'on confère donc bien à la femme cette faculté de converser qui était au XVII^e siècle le modèle que l'honnête homme se devait d'imiter. Toutefois, la femme, par cette faculté ressemble maintenant au pédant que l'on désapprouve puisqu'il se contente d'un semblant de vérité ainsi que de demi-vérités. La femme est à l'antipode du génie ou du savant qui, silencieux, se tient à l'écart et ne cherche pas à exciter l'attention de la société mondaine⁴⁰.

Les salons et cercles où dominent les femmes, ne sont donc plus, vus de cette perspective critique, des points où la haute société se cristallise, mais des scènes de théâtre où le paraître a pour but de suppléer à l'absence de gloire de la postérité⁴¹. « L'esprit des écrivains se forme sur celui de leurs protectrices, il s'abaisse et se dégrade pour se mettre

38. *Ibid.*, p. 53.

39. *Ibid.*, p. 59s.

40. « Le savant qui est trop instruit pour ne jamais douter, qui pense trop pour parler toujours, garde le silence par une noble fierté, s'enveloppe dans son mérite, et ne fixe l'attention de personne ». *Ibid.*, p. 61.

41. Cf. *Ibid.*, p. 61s.

au niveau de leur faiblesse. Le génie ne prend plus son effort dans les airs »⁴². Les bonnes grâces d'un public féminin que Ferlet dénonça ici comme dangereux pour le génie passaient encore en 1758 dans les « Conseils d'un vieil auteur à un jeune, ou l'art de parvenir dans la République des Lettres » pour être la clef pleine de promesses du secret de la réussite⁴³.

De plus en plus rares se font les voix qui distinguent dans la femme un modèle selon lequel s'orienter, une force sociale déterminante. En effet, c'est plus les connaissances qui gagnent en importance chez la femme que la faculté de plaire. Et nous voyons, dans les traités du Comte de Miremont parus en 1779 et traitant de l'éducation de la femme un « cours complet d'instruction » sur la santé, la physiologie, la physique expérimentale avec des « exemples dans les choses d'un usage ordinaire », sur la physique expérimentale, l'électricité, la chimie, l'histoire des Gaulois, des Germains, des Francs et finalement des exposés sur les lois, les arts, les sciences et les découvertes. Ce sont maintenant les éléments de la connaissance historique qui vont déterminer la morale et le comportement : « ...l'histoire devient le code de la morale, de la législation, et de conduite le plus étendu. Nulle étude n'est plus propre à faire connoître les hommes »⁴⁴. Ainsi, ce n'est pas la conversation de salon qui permet de connaître les hommes mais bien plutôt l'étude de l'histoire. La femme semble être ici conçue selon le modèle du savant ou du génie masculin, contrairement à ce que voulait la culture de la conversation au XVIII^e siècle.

Malgré son savoir la femme ne semble pas être apte — selon l'auteur post-révolutionnaire Charles-Louis Rousseau — à exercer des fonctions publiques. Dans ses exposés sur l'« existence politique des Femmes », il dit que :

La femme, en naissant avec des organes souples un esprit délicat, une tendresse excessive, des goûts paisibles, paroît faite pour la félicité intérieure de la société et non pour le mouvement des camps ou des discussions des conseils. Ces vicissitudes de leur constitution physique, les grossesses, les maladies propres à ce sexe

42. *Ibid.*, p. 69.

43. « Une chose que je vous recommande encore, c'est de gagner les bonnes grâces des femmes. Un nom vanté par une jolie bouche est sûr d'être respecté ». *Conseils d'un vieil auteur à un jeune, ou l'art de parvenir dans la République des Lettres*, London 1758, p. 10.

44. Comte de Miremont, *Traité de l'éducation des femmes et cours complet d'instruction*, Paris 1779, vol. 1-6, R 23186 (Sigle de la Bibliothèque Nationale de Paris), vol. 4, p. 7.

l'exclura des travaux actifs et d'une étude trop appliquée. Donner des enfants à la patrie, les former par une bonne éducation et de bons exemples, faire les délices d'un époux, entretenir la paix et l'agrément des sociétés ; c'est à mon sens, déjà une assez belle destination.⁴⁵

La législation, le droit ainsi que les autres hautes fonctions publiques doivent être réservés aux « hommes mûris par l'expérience et l'étude la plus soutenue »⁴⁶. Afin de donner enfin aussi aux femmes un droit d'intervention républicaine, il serait bon selon Rousseau d'ériger une magistrature, élue par les femmes. Celle-ci serait destinée à une « surveillance générale des mœurs » et comprendrait un comité particulier de surveillance des mœurs, un comité de bienfaisance publique et un comité d'instruction maternelle⁴⁷.

La femme, en tant que paradigme de la conversation, est évaluée d'une nouvelle façon. Comme pour le pédant, on l'oppose au savant. Son esprit de finesse fondé sur l'intuition lui est nuisible, tout comme la faculté qu'elle a dans la conversation de sauter prestement d'un sujet à un autre et de faire de tous les sujets, matière à entretien. Le style de sa conversation donne une impression de superficiel et de manque d'objectivité. Son activité de mécène aura donc aussi des effets préjudiciables. Certes, il existe des traités qui s'opposent au refus du rôle traditionnel de la femme et qui ont pour but de lui donner de vastes connaissances. Cependant, la femme semble tellement être prisonnière de préjugés traditionnels que même après la Révolution, il ne semble pas possible de la considérer comme un personnage égal de naissance au citoyen ou au savant.

V. L'orateur révolutionnaire

En jetant un regard sur les années qui suivirent immédiatement la Révolution, nous pouvons nous poser une question plus générale, à savoir l'impact des événements révolutionnaires sur l'appréciation de la rhétorique. Il est bien évident que les troubles des remous politiques dans la vie publique n'offrirent que peu d'occasions de perfectionner la « conver-

45. Charles-Louis Rousseau, *Essai sur l'éducation et l'existence civile et politique des femmes*, Paris 1790, p. 32s.

46. *Ibid.*, p. 33.

47. Cf. *Ibid.*, p. 34.

sation enjouée » des sphères privées où dominaient les « honnêtes femmes ». Ce qui prédominait alors, c'était le genre du discours politique réservé aux orateurs masculins. Au xvii^e siècle on avait regretté — à l'opposé des Etats grecs — de ne pas avoir l'occasion de faire des discours politiques et donc de devoir se limiter à une sphère de la conversation privée. C'est du moins ce que prouve le jugement de Charpentier⁴⁸.

Maintenant l'on se compare de nouveau aux orateurs grecs et l'on peut constater, dans le sens de l'attitude des « modernes » dans la « Querelle » que les Grecs n'étaient pas meilleurs orateurs publics que les orateurs révolutionnaires. En effet ceux-ci avaient trouvé, grâce à l'importance des sujets dont ils traitaient, des énergies nouvelles :

Les tribunes publiques n'ont-elles pas ajouté leur prix plus grand à l'art de la parole et développé des talents, qui, sans de si grands intérêts, seraient restés ignorés ? Dira-t-on que l'éloquence est affaiblie chez un peuple qui depuis quatre ans a vu paraître dans les assemblées de ses législateurs, une suite non interrompue d'orateurs distingués et qui a ouvert au génie des routes qu'il n'avait pas encore osé parcourir ?⁴⁹

Selon Fourcroy, les bouleversements politiques offrent à l'orateur, non seulement des situations et des motivations propices, changeant sans cesse, mais aussi des pensées élevées et des sujets éminents :

Lorsqu'il fait soutenir et proclamer les droits des hommes, défendre la cause des opprimés, relever le courage des faibles, démasquer les traîtres, conjurer les orages des factions, briser le sceptre de la tyrannie, éteindre au dedans le flambeau de la discorde, étouffer le monstre du fanatisme, repousser au dehors les phalanges mercenaires des despotes, détruire tous les partis, rallier tous les citoyens autour de l'arbre naissant de la liberté, et faire sentir à tous les charmes et les douceurs de la sainte égalité.⁵⁰

Ce sont donc des contenus conditionnés par l'histoire qui définissent le type de l'orateur. Si, au xvii^e siècle, dans l'art de la conversation, le choix du thème dépendait de l'exigence de plaire à son interlocuteur, maintenant, le contenu est devenu tellement central qu'il s'exprime mieux par le discours public.

48. « En effet la disposition des affaires publiques ne permet pas que l'Eloquence ait des suites aussi avantageuses dans Paris que dans Athenes et dans Rome, où l'autorité souveraine estoit entre les mains de plusieurs, et où les plus importantes resolutions se prenoient dans le Senat et dans les assemblées du Peuple ». François Charpentier, *De l'excellence de la langue française*, Paris 1683, p. 163s.

49. A.F. Fourcroy, *Discours sur l'état actuel des sciences et des arts dans la République française*, au *Lycée des arts*, 7 avril 1793, p. 14.

50. *Ibid.*, p. 15s.

Celui-ci avec ses thèmes est tellement au centre de l'intérêt de la société, que non seulement il supplante selon les traités la culture de la conversation en privé, mais aussi évince les activités scientifiques. Le fait que l'on s'en soit remis, pour la Révolution donc aux orateurs et non pas aux représentants des différents domaines scientifiques, est pour Biot une erreur et la cause des développements ultérieurs soldés par des échecs. Les « orateurs » faisaient figure de ceux qui étaient les seuls garants de la liberté tandis que la plupart des « savants » devaient se contenter du rôle de simples spectateurs assistant au déroulement des événements⁵¹.

VI. Deux principes : Plaire et Politesse

C'est justement le fait de plaire, cet attribut réservé à la femme, grâce auquel elle était le paradigme du comportement du courtisan qui est évoqué dans les *Essais sur la nécessité et sur les moyens de plaire* (paru en 1738)⁵². Le titre de l'ouvrage semble éveiller l'impression qu'il s'agissait bien ici d'un livre de conseils sur la façon de se comporter à la cour. En réalité, ce livre d'éducation a un fondement religieux et l'auteur recherche tout d'abord les « idées principales »⁵³ du comportement pour ensuite développer les vertus « par ce qu'elles ont de sociable »⁵⁴ et finalement définir la religion comme étant « la source de toutes les vertus sociables », « parce que dans le commerce ordinaire de la vie, pour être heureux, il faut être aimé ; que pour être aimé, il faut plaire, et qu'on ne plaît qu'autant qu'on sait contribuer au bonheur des autres »⁵⁵. Ainsi, le principe qui est de plaire découle-t-il du principe de l'amour du prochain et plaire, qui est du domaine de la mondanité, passe dans le domaine de la vertu.

51. « Lorsque la Révolution commença, tous les esprits se tournèrent vers la politique. Les sciences furent abandonnées ; elles ne pouvaient être d'aucun poids dans la lutte qui s'était engagée et qui occupait toutes les têtes. Bientôt on oublia complètement leur existence : la liberté faisait le sujet de tous les écrits, de tous les discours ; il semblait que les orateurs eussent seuls le pouvoir de la servir, et cette erreur a été la cause de nos maux. La plupart des savans restèrent simples spectateurs des événemens que se préparaient ». J.B. Biot, *Essai sur l'histoire générale des sciences pendant la Révolution française*, Paris 1803, p. 34.

52. François Augustin Paradis de Monchris, *Essais sur la nécessité et sur les moyens de plaire*, Paris 1738, R 19179 (Sigle de la Bibliothèque Nationale de Paris).

53. *Ibid.*, p. 99.

54. *Ibid.*, p. 116.

55. *Ibid.*, p. 187.

Tout comme le principe « plaire », celui de la politesse change également de signification. De la Chapelle le rattache à la bienveillance tout comme la bienfaisance lorsqu'il fait de « plaire » un « fond de bienveillance » et transfère les formes extérieures du comportement aux modes intérieurs de la pensée : « La politesse des sentiments, soutenue de celle des manières et des actions, plieroit insensiblement l'esprit et le corps aux actes de bienfaisance, le principal fond de la Religion pratique »⁵⁶.

Déjà la Marquise de Lambert avait reconnu qu'il fallait distinguer la politesse, en tant que mode extérieur de comportement, de sa contrepartie, la vie intérieure. Elle insiste sur le danger de la simulation qui par le moyen de la politesse permettrait de feindre des qualités intérieures qui n'existeraient pas. Pour elle la politesse est « l'art de mettre en œuvre les manières extérieures, qui n'assurent rien pour le fond. La politesse est une imitation de l'honnêteté et qui présente l'homme au dehors, tel qu'il devrait être au dedans »⁵⁷.

Partant de cette supposition, M^{me} de Lambert se doit de rejeter l'honnête homme dont les privilèges remontent à sa naissance ou proviennent de sa richesse et qui, comme courtisan, se distingue des autres par un comportement subalterne. Elle lui oppose dans ses *Lettres sur la véritable éducation*, le véritable honnête homme que l'on reconnaît à ses mérites. Ce que M^{me} de Lambert démasque ici, c'est surtout une politesse superficielle, en s'appuyant sur des valeurs morales. Dans cette perspective les normes de la théorie de la conversation lui paraissent des « leçons de bassesse » et des « soumissions déplacées »⁵⁸.

F.J.P. Aubert dépasse cette idée lorsque, après la Révolution, dans ses *Études sur l'éducation*, il pousse à l'absurde l'image d'une politesse superficielle. L'usage de la politesse interdit en effet au courtisan de contredire son supérieur. Le fait que F.J.P. Aubert nous présente la politesse dans une tribu de sauvages ajoute du piquant à sa critique de la civilisation :

56. M. de la Chapelle, *L'Art de communiquer ses idées, enrichi de notes historiques et philosophiques*, p. 223, 259.

57. Marquise de Lambert, *Lettres sur la véritable éducation*, Amsterdam 1729, p. 55.

58. « Il y a bien autre grandeur que celle qui vient de l'autorité ; ce n'est ni la naissance, ni les richesses qui distinguent les hommes ; la supériorité réelle et véritable entr'eux, c'est le mérite. Le titre d'honnête homme est bien au-dessus des titres de la fortune. <...> Je ne vous donnerai jamais des leçons de bassesse, ce sont vos services qui doivent parler pour vous, et non pas soumissions déplacées ». *Ibid.*, p. 33.

La politesse de ces Sauvages dans la conversation est effectivement portée à l'excès, puisqu'elle leur fait une règle de ne jamais nier ou contredire la vérité de ce que l'on avance devant eux. Il est vrai que par ce moyen ils évitent les disputes ; mais aussi il est très difficile de connaître leur pensée, et de découvrir l'impression qu'on a fait sur eux. Les missionnaires qui ont tenté de les convertir à la religion chrétienne se plaignent tous de cette habitude, comme d'un des plus grands obstacles au succès de leur mission. Les Indiens écoutent avec patience les vérités de l'évangile, lorsqu'on les leur explique, et ils donnent leur témoignages ordinaires d'assentiment et d'approbation ; vous les croyez convaincus, point du tout, c'est pure politesse.⁵⁹

Cette anecdote est caractéristique du jugement porté sur la civilisation au XVIII^e siècle. Ce jugement est en premier lieu la critique d'un aspect intellectuel de la vie à la cour, la conversation, bien que l'exemple soit emprunté non pas à celle-ci, mais au discours public.

Le rôle de la femme, comme modèle de la conversation, devient donc très relatif. Relatives deviennent aussi les qualités du « plaire » et de la politesse qui sont étroitement liées à son rôle de modèle. Se substituent à la volonté de plaire des valeurs intériorisées telles que la bienveillance ou la vertu chrétienne de l'amour du prochain. On porte un jugement négatif sur l'attitude superficielle qui, issue de la politesse, n'est qu'une imitation pure et simple de vertus intimes qui n'existeraient pas. L'on préfère à la politesse, la solitude et le silence. Tout comme le pédant, la femme fait figure, à cause de sa faculté de parler superficiellement de toutes choses ou de sauter d'un sujet à l'autre, non pas de modèle, mais d'obstacle au déroulement d'une conversation entre génies ou savants. L'évolution de la théorie de la conversation, d'abord caractérisée par l'intérêt pour le partenaire, puis centrée sur l'attention grandissante portée au contenu, était d'une part conditionnée par la littérature éducative, qui avait connu de profonds changements, puisqu'elle était dorénavant plus orientée vers un contenu objectif que vers des règles de conduite. D'autre part elle était influencée par le fait que l'instruction publique tendait de plus en plus à supplanter l'instruction privée, réservée aux princes. Enfin, en premier lieu, c'était bien la préférence témoignée à la raison et à l'utilitarisme aux dépens de l'ornementation esthétique et du plaisir mondain qui contribua, en majeure partie, aux modifications constatées face à l'estimation de la conversation.

59. F.J.P. Aubert, *Études sur l'éducation*, p. 91.